



Précolaire 4 ans et 5 ans 2025–2026

Guide à l'intention des parents

Pour bien accompagner votre enfant à son entrée au préscolaire



Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Message de la direction	3
Pour nous joindre	4
Communication	5
Mozaïk Portail Parents	5
Dates importantes à retenir	6
Horaire de la journée au préscolaire	7
Entrée progressive au préscolaire	8
Soirée d'information pour les parents seulement	9
Première journée d'école	10
Élèves transportés par autobus	11
Élèves inscrits au service de garde	11
Départs en cours de journée ou changements	12
Repas et collations	12
Traiteur et diners pizza	12
Petits rappels	13
Les intervenants de l'école	14-15
L'implication des parents	16
La place du jeu au préscolaire	17
Le rôle des parents à l'école	17
Le préscolaire et la lecture	18
Quelques suggestions	18
Comment puis-je préparer mon enfant?	19-20
Liens utiles	20
ANNEXE 1 - Calendrier scolaire	21
ANNEXE 2 - Frais scolaires	22
ANNEXE 3 - Liste des effets scolaires	23 à 25
ANNEXE 4 - Images des effets scolaires - Préscolaire 4 ans	26 à 28
ANNEXE 5 - Images des effets scolaires - Préscolaire 5 ans	29 à 31

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous accueillerons votre enfant à l'École de l'Aigle! Cette aventure représente une expérience importante dans sa vie et dans la vôtre. Vous devenez pour nous des partenaires privilégiés. Ce document vise à vous informer au sujet de **l'entrée au préscolaire**, pour faciliter les débuts de votre enfant à l'école. Nous souhaitons ainsi lui permettre de s'intégrer rapidement dans le monde scolaire et de faire de son entrée une réussite. Nous souhaitons qu'il évolue dans un climat de confiance et qu'il vive des expériences positives dès le départ.

Au plaisir de vous rencontrer et de collaborer avec vous,

L'équipe de direction

Lise Cyr
Directrice

Michaël Ouellet
Directeur adjoint



Pour nous joindre

École de l'Aigle

155, rue du Golf, Gatineau, QC J9J 0R1



Secrétaire : Madame Renelle Nadeau
873-636-3982 poste 837700
scr037@csspo.gouv.qc.ca

Agente de bureau : Madame Valérie Racine
873-636-3982 poste 837703
agbu037@csspo.gouv.qc.ca

Service de garde : Madame Lyne Brennan
873-636-3982 poste 837791
sdg037@csspo.gouv.qc.ca

Directrice : Madame Lise Cyr
873-636-3982 poste 837701
Lise.Cyr@csspo.gouv.qc.ca

Directeur adjoint : Monsieur Michaël Ouellet
873-636-3982 poste 837711
michaelouellet@csspo.gouv.qc.ca

Consultez régulièrement le **site Web de l'école** : <https://aigle.csspo.gouv.qc.ca/>

N'oubliez pas d'aimer notre **page Facebook** afin de connaître les nouvelles de l'école.

Pour signaler une absence :

Secrétariat :
873-636-3982 choix #1
scr037@csspo.gouv.qc.ca

Communication

Plusieurs modalités de communication sont prévues pour favoriser la communication entre les parents et l'école.

Par exemple :

- Le cahier de communication proposé par l'enseignante, s'il y a lieu
- Le courriel
- Les échanges téléphoniques
- Les rencontres « école-famille » en groupe ou individuellement
- *L'Étoile filante* (document d'information aux parents envoyé chaque semaine)
- La première communication (octobre)
- Le bulletin (novembre, mars et juin)
- Mozaïk Portail Parents

Mozaïk Portail Parents

MOZAÏK Portail offre une foule d'outils qui encouragent la collaboration et la communication entre les établissements, les élèves ou leurs parents, peu importe qu'ils soient au primaire ou au secondaire. En début d'année scolaire, nous vous enverrons le numéro de fiche de votre enfant par courriel. Après avoir reçu ce message, nous encourageons les parents des élèves du préscolaire et ceux des nouveaux élèves à créer leur compte sans tarder. Sur le portail, vous trouverez le bulletin scolaire de votre enfant ainsi que votre reçu fiscal à la fin du mois de février. Chaque année, le moment venu, c'est aussi via cette plateforme que vous devrez réinscrire votre enfant pour l'année suivante.

De plus, vous devez motiver toutes les absences ou retards ou départs hâtifs sur le portail Mozaïk.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour du soutien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/aide.htm>

Dates importantes à retenir

Date	Événement	Description
28 août	16h30 Rencontre pour les parents du préscolaire <u>4 ans</u> 18h Rencontre pour les parents du préscolaire <u>5 ans</u>	Voir à la page 9 de ce document
2 septembre	Première journée de classe pour tous les élèves (Au préscolaire : rencontre parent-enfant-enseignante)	Voir à la page 10 de ce document
11 septembre de 16h30 à 19h	Fête de la rentrée	Tous les élèves, parents et membres de l'équipe-école sont invités à la Fête de la rentrée dans la cour de l'école.
18 septembre à 18h30	Assemblée générale annuelle de l'école	Voir à la page 16 de ce document
22 octobre	Photos scolaires pour tous les élèves	À l'école, pendant les heures de classe

À l'approche de chaque événement, de plus amples informations vous seront transmises par courriel.

Horaire de la journée au préscolaire



8h25	Arrivée des élèves sur la cour (début de la surveillance)
8h40	Entrée des élèves (cloche)
12h07	Dîner en classe et récréation extérieure
13h22	Retour en classe (cloche)
14h45	Fin des classes du préscolaire et prise en charge par le service de garde (NB. Il n'y a pas de frais pour le service de garde pendant les heures de classe.)
15h45	Fin des classes et départ des élèves (cloche)

Veillez noter que les élèves du préscolaire terminent les classes plus tôt que ceux du primaire (14h45). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là tout au long de l'année scolaire, veuillez aviser son enseignante, sinon le départ se fera à la cloche de fin de journée, à 15h45. Il n'y aura pas de départ entre 14h45 et 15h45, vous devez donc décider à quel moment vous viendrez chercher votre enfant.

Service de garde	Marcheurs
Heures d'ouverture et de fermeture lors des jours de classe	Important de ne pas arriver avant
Matin : 7h00	Matin : 8h25
Soir : 17h45	Midi : 13h05



Entrée progressive au préscolaire

L'entrée progressive au préscolaire est une étape importante dans la vie du jeune écolier. Ces journées permettent aux enfants d'appivoiser doucement leur environnement, de connaître leur nouvelle enseignante et leurs nouveaux camarades de classe. Ainsi, bien que le service de garde soit offert au cours de ces journées pour les moments où votre enfant n'est pas en classe (entre 8h40 et 15h45), nous vous encourageons à prioriser des moyens alternatifs si vous n'êtes pas en mesure de venir le chercher pour le reste de la journée.

Voici l'horaire de l'entrée progressive pour notre école. Dans le courriel que vous recevrez vers la mi-août, vous aurez tous les détails concernant les heures de rendez-vous et l'horaire détaillé du 2 au 5 septembre pour votre enfant spécifiquement.

Mardi 2 septembre 2025	Rencontre parents-enfants en sous-groupes Groupe A : 9h à 10h15 Groupe B : 10h45 à 12h
Mercredi 3 septembre 2025	Groupe A en classe (9h à 10h30) Groupe B en classe (10h45 à 12h15)
Jeudi 4 septembre 2025	Groupe B en classe (9h à 10h30) Groupe A en classe (10h45 à 12h15)
Vendredi 5 septembre 2025	Groupe A et B en classe de 8h40 à 13h22
Lundi 8 septembre 2025	Début de l'horaire régulier pour tous



Soirée d'information pour les parents seulement

Le mercredi 28 août, à l'École de l'Aigle, dans la classe de votre enfant

- 16h30 pour le préscolaire 4 ans
- 18h pour le préscolaire 5 ans

La soirée d'information du 28 août, vous permettra de rencontrer l'enseignante de votre enfant. Vous en apprendrez davantage sur le déroulement de l'entrée progressive, le fonctionnement de la classe et de l'école. Vous pourrez également poser toutes vos questions. **Seuls les parents y sont invités.** Même si vous n'en êtes pas à votre premier enfant à l'école, cette rencontre est très importante puisqu'elle facilitera grandement la transition de votre enfant vers le préscolaire. L'enseignante peut avoir un fonctionnement différent de celle que vous avez connue.

Veillez noter que cette rencontre se déroulera en français seulement. Au besoin, vous pouvez être accompagnés pour bien comprendre les informations qui seront transmises.

***** Merci d'apporter les effets scolaires identifiés de votre enfant lors de cette rencontre.**

Première journée d'école :

Le mardi 2 septembre 2025



La première journée de votre enfant à l'école se fait en sous-groupe pour une période de 75 minutes en avant-midi. Vous et votre enfant serez invités à une heure précise. Une activité parents-enfants se déroulera lors de cette rencontre.

N.B.

- Votre enfant doit être accompagné d'un seul parent.
- La présence de petits frères et petites sœurs est déconseillée.
- Votre enfant devra avoir tous ses effets scolaires pour cette journée.

***** VEUILLEZ NOTER QUE VOUS REPARTIREZ AVEC VOTRE ENFANT APRÈS CETTE RENCONTRE.**

Le service de garde sera disponible seulement si nécessaire et il faudra y inscrire votre enfant à l'avance (informations à venir dans le courriel de la mi-août)



Élèves transportés par autobus



Les élèves qui ont droit au transport scolaire recevront toute l'information nécessaire quelques jours avant la rentrée scolaire : horaire, numéro de circuit et arrêt d'autobus. Veuillez noter que pour l'entrée progressive, le transport scolaire sera offert dès le 2 septembre, mais selon l'horaire régulier établi (il n'y aura pas d'horaire différent pour l'entrée progressive/même horaire toute l'année).

À l'école, les élèves du préscolaire sont accompagnés d'un adulte pour se déplacer en marchant entre l'école et l'autobus scolaire.

Élèves inscrits au service de garde l'Oiselet

Le service de garde est ouvert entre 7h00 et 8h35, 12h07 et 13h22 et entre 14h45 et 17h45. Si votre enfant n'est pas déjà inscrit et que vous êtes intéressés par ce service, vous devez communiquer avec la technicienne en service de garde, madame Lyne Brennan, en composant le 873-636-3982 poste 837 791 ou à l'adresse suivante : sdg037@csspo.gouv.qc.ca.

Les frais pour le service de garde sont de 9,50\$ par jour par enfant (nouveau tarif à venir en août). Les élèves inscrits doivent fréquenter le service de garde sur une base régulière.

Fréquentation régulière : L'élève doit être présent sur une base régulière, au moins une journée spécifique par semaine, qui inclut deux périodes de garde obligatoires par jour.

Le guide de fonctionnement du service de garde sera envoyé en début d'année scolaire aux parents des élèves inscrits.

Pour des raisons de sécurité : lorsqu'un élève est inscrit au transport scolaire ou au service de garde, l'école ne peut accepter de changements sporadiques; le service prévu doit demeurer le même en tout temps.

Si vous devez modifier le service de votre enfant, vous devez le faire en communiquant directement avec l'école par courriel, au scr037@csspo.gouv.qc.ca, et ce, au plus tard le 1^{er} août 2025. Toute demande effectuée après cette date sera traitée après le 12 septembre 2025.

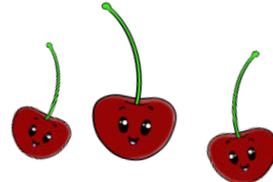
Si vous devez modifier le service de votre enfant impliquant le transport scolaire, il faut prévoir un délai de 5 jours ouvrables avant le début du service en autobus scolaire.

Départs en cours de journée ou changements

Le secrétariat de l'école doit être prévenu **24 heures à l'avance** pour tout changement à l'horaire du départ de votre enfant (il en est de même pour le service de garde, si votre enfant y est inscrit). Par exemple, si votre enfant prend habituellement l'autobus, mais que vous devez venir le chercher à l'école *exceptionnellement* pour un rendez-vous, la secrétaire doit être avisée 24 heures à l'avance, soit par téléphone au 873-636-3982 poste 837 700 ou par courriel : scr037@csspo.gouv.qc.ca.

Cette procédure est nécessaire afin d'assurer la sécurité des élèves lors du déplacement en fin de journée.

Repas et collations



Les petits déjeuners ne sont pas offerts à l'école. Il est important que votre enfant ait bien mangé avant son arrivée à l'école le matin.

Pour le dîner, tous les élèves du préscolaire demeurent dans leur local de classe. Il n'y a donc aucun déplacement. Les repas froids santé sont suggérés. Puisqu'il n'y a pas de micro-ondes disponibles à l'école pour réchauffer le repas de votre enfant, vous avez la possibilité de commander des repas chauds du service de traiteur, à vos frais. L'utilisation d'un thermos est également une option afin que votre enfant ait un repas chaud.

En plus de son repas du dîner, votre enfant doit apporter à l'école deux collations santé : l'une pour le matin et l'autre pour l'après-midi, en classe. Pour les élèves inscrits au service de garde en fin de journée, nous recommandons de prévoir une collation supplémentaire.



Traiteur et dîners pizza

L'information concernant le service de traiteur et les dîners-pizza à l'école vous sera communiquée en début d'année scolaire.

Petits rappels

Avant la rentrée scolaire, il est bon de faire examiner les yeux de votre enfant par un optométriste et de visiter le dentiste. Il est aussi suggéré de voir à la mise à jour de la vaccination de votre enfant auprès du CISSS de l'Outaouais. Si vous doutez de l'audition de votre enfant, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.



Les intervenants de l'école

Les intervenants de l'école travaillent en collaboration pour le bien-être et la réussite de tous les élèves.

- 1- **Enseignantes titulaires du préscolaire** : Cette année à notre école, il y a 4 groupes de préscolaire 4 ans et 3 groupes de préscolaire 5 ans. Les enseignantes titulaires interviennent auprès des élèves de leur groupe, mais également auprès des autres élèves lors d'activités communes.
- 2- **Enseignants spécialistes** : Les enseignants d'éducation physique et de musique enseignent auprès de chaque groupe du préscolaire à raison de 30 minutes par semaine.
- 3- **Éducateurs-trices en service de garde** : Chaque jour de classe, de 14h45 à 15h45, les éducatrices du service de garde animent des activités éducatives auprès des élèves du préscolaire.
- 4- **Technicienne en service de garde** : La responsable du service de garde de l'école peut être appelée à intervenir auprès des élèves, au besoin.
- 5- **Technicien(ne) en éducation spécialisée (TES) au sein de l'école** : Le(la) TES de l'école offre un soutien direct ou indirect aux élèves en lien avec les aspects affectif et social de leur développement (comportement, autonomie, habiletés sociales, gestion des conflits, gestion des émotions, estime de soi, etc.). Il(elle) est directement impliqué(e) dans le *Plan de contre l'intimidation et la violence* de l'école.
- 6- **L'enseignante-orthopédagogue au préscolaire** : L'enseignante-orthopédagogue de l'école est très présente au préscolaire. Son travail consiste à soutenir les élèves et les enseignantes titulaires dans l'acquisition des préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par ses observations et ses ateliers en sous-groupe, elle est à même de prévenir certaines difficultés d'apprentissage.
- 7- **Soutien à l'apprentissage du français** : Le soutien à l'apprentissage du français consiste en un certain nombre de périodes d'enseignement intensif du français destinées à l'élève non francophone intégré directement dans une classe régulière. L'objectif spécifique de la mesure est, par conséquent, d'aider l'élève à acquérir les habiletés langagières de base en français. L'accent est mis sur la compréhension et la productivité de messages signifiants dans différentes situations. Cette mesure est mise en place par une intervenante qui travaille en étroite collaboration avec les enseignantes du préscolaire.

- 8- **Orthophoniste** : Ce service s'adresse aux enfants qui éprouvent des difficultés de langage. L'orthophoniste est très présente au préscolaire puisque nous visons le dépistage précoce. Elle vient en aide aux élèves présentant des difficultés de parole ou de langage, variant d'un retard léger à un trouble grave. Ces difficultés peuvent, par exemple, être associées :
- À un trouble d'apprentissage ou de comportement ;
 - À une déficience intellectuelle, auditive ou motrice ;
 - Au bilinguisme, au bégaiement ;
 - À un trouble neurologique, telle la dysphasie ;
 - À un problème affectif, psychologique ou familial.
- 9- **L'ergothérapeute** : La priorité de l'ergothérapeute de l'école est de desservir les élèves du préscolaire 4–5 ans en dressant le portrait de ces classes en lien avec les habiletés perceptivo–motrices requises pour réaliser les préalables scolaires. Suite au portrait des classes du préscolaire 4–5 ans, des ateliers sont offerts aux élèves afin d'outiller les enseignants sur ces habiletés. Une révision du portrait initial sera également effectuée en fin d'année scolaire.
- 10- **Psychologue** : Ce service s'adresse aux élèves en difficulté d'apprentissage ou qui présentent des troubles de comportement ou d'adaptation. La priorité des services est orientée vers le dépistage, l'évaluation des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et l'interprétation des résultats. Le(la) psychologue participe et aide l'équipe–école à mieux comprendre le développement cognitif et affectif de l'enfant. Il(elle) propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 11- **Infirmière** : Le CISSSO affecte à nos écoles une infirmière. Elle est disponible pour toutes les écoles du CSSPO. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires.
- 12- **Hygiéniste dentaire** : Une hygiéniste dentaire du CISSSO rencontre gratuitement les élèves du préscolaire pour faire le bilan de leur santé buccale. Elle envoie aux parents un avis de suivi, le cas échéant.

L'implication des parents à l'école

À l'école, nous avons un grand besoin de parents bénévoles. Il est possible de vous impliquer soit par le biais de l'organisme de participation de parents (OPP), du conseil d'établissement ou auprès du groupe de votre enfant.

1. Le groupe de votre enfant

Au cours de l'année, l'enseignante de votre enfant pourrait solliciter votre participation pour :

- Accompagner le groupe lors de sorties pédagogiques ;
- Aider votre enfant à accomplir certaines tâches à la maison ;
- Participer à une activité spéciale en classe ;
- Réaliser des projets spéciaux.

2. L'organisme de participation des parents (OPP)

L'organisme de participation des parents (OPP) est un organisme qui permet aux parents d'organiser et de planifier différentes activités pour les élèves de l'école, et ce, ponctuellement ou encore sur une base régulière. Vous recevrez un questionnaire en début d'année scolaire et des invitations par courriel de la part de l'OPP. Vous serez invités à compléter le formulaire et à le retourner à l'école. Les responsables des comités communiqueront avec vous.

3. Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement assume un rôle décisionnel de premier plan. Il adopte, entre autres, le projet éducatif et le budget annuel de l'école. Il approuve, entre autres, le code de vie de l'école, les guides de fonctionnement de l'école et la mise en œuvre de certains programmes. Il se rencontre environ 7 fois dans l'année scolaire. L'élection des membres du conseil d'établissement de l'école se fera lors de l'**Assemblée générale annuelle de l'école** prévue le 18 septembre 2025 à 18h30. Tous les parents sont les bienvenus!



La place du jeu au préscolaire

Le préscolaire se veut un endroit où les enseignantes ont comme rôle de donner le goût à votre enfant de venir à l'école, de l'initier aux apprentissages en milieu scolaire et de favoriser son développement global et social, le tout dans une approche pédagogique privilégiant le jeu.

Le rôle des parents à l'école

Votre enfant bénéficiera grandement de votre collaboration avec les enseignantes du préscolaire grâce à deux principaux moyens. Premièrement, en démontrant votre intérêt et votre appui face aux activités vécues en classe et deuxièmement, en favorisant la communication. Voici quelques bonnes pratiques à adopter et à conserver tout au long de l'année :

- Ouvrez le sac à dos de votre enfant, chaque soir, pour vérifier s'il contient des messages ou des documents. Si c'est le cas, veuillez les lire et y répondre dans les plus brefs délais.
- Parlez avec votre enfant de sa journée en classe, de ses activités préférées, de ses succès, de ses défis, de ses amis, etc.
- N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant si vous avez des questions ou si votre enfant vit des moments difficiles.

Le préscolaire et la lecture



Le Centre de services scolaire et l'École de l'Aigle sont soucieux de la réussite de tous ses élèves et tiennent à vous informer qu'une démarche de prévention est mise en place, et ce, dès le préscolaire. L'objectif général est **de maintenir les pratiques éducatives dans le domaine de la prévention des difficultés en lecture et en écriture** chez tous les élèves.

Tout au long de l'année, les enseignant(e)s du préscolaire poursuivront leur travail de dépistage et de prévention des difficultés en lecture et écriture.

Concrètement, la prévention des difficultés de lecture et d'écriture chez les enfants comprend deux volets : **le dépistage des enfants à risque de développer des difficultés et les activités de stimulation des préalables à la lecture et l'écriture.**

Le dépistage consiste habituellement à relever des facteurs de risque en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les activités de stimulation seront offertes régulièrement à tous les élèves du groupe, entre autres, par le biais de la lecture d'histoires. Il est aussi possible que l'enseignante-orthopédagogue de l'école vienne travailler avec des élèves en classe pour certaines notions.

Quelques suggestions

Votre enfant attend sa première journée d'école avec impatience. Et vous aussi, surtout si c'est votre première fois! Alors, il est possible et tout à fait normal que l'enfant éprouve certaines craintes au sujet de l'école.

Pour l'encourager et le rassurer au moment de ce grand jour, il est très important d'adopter une attitude positive, de lui montrer que vous avez confiance et que tout se passera bien. Invitez-le à parler de ses craintes et essayez de répondre à ses interrogations. Si vous faites de ce premier jour d'école une fête, votre enfant vous imitera probablement.

Comment puis-je préparer mon enfant ?

1. **Je l'aide à développer son estime de soi;**
 - a. Je lui permets de prendre des décisions, de relever des défis;
 - b. Je le laisse faire des choix (ex. : choisir ses vêtements selon la température ou inviter un ami de son choix);
 - c. Je le laisse exprimer son point de vue (ex. : une sortie en famille);
 - d. Je le félicite (ex : s'habiller seul dans le temps prévu).

2. **Je l'aide à devenir autonome en l'encourageant :**
 - a. À s'habiller seul;
 - b. À ranger ses jouets;
 - c. À prendre soin d'une plante ou d'un animal; etc.

3. **Je l'aide à identifier ses besoins et à exprimer ses émotions en l'amenant à faire des choix et en les verbalisant :**
 - a. J'ai le goût de faire de la peinture;
 - b. Je suis capable de promener mon chien et de le nourrir;
 - c. J'aime ça quand tu prends du temps pour me parler;
 - d. J'aime ça quand tu me racontes une histoire, etc.

4. **Je l'aide à développer des habiletés motrices :**
 - a. En identifiant les parties de son corps;
 - b. En lui permettant de sauter, courir, grimper, rouler, nager;
 - c. En favorisant des moments de détente et de relaxation avec une musique douce;
 - d. En l'incitant à dessiner et à découper;
 - e. En l'invitant à attacher ses boucles, ses fermetures éclair ou ses boutons.

5. **Je l'aide à développer son imagination, son jugement et sa mémoire :**
 - a. En lui laissant vivre des jeux imaginaires tels que : se déguiser, s'inventer des personnages ou jouer avec des marionnettes;
 - b. En le soutenant dans le récit de ses histoires et en lui permettant d'inventer une autre fin à une histoire;
 - c. En jouant avec lui à des jeux de société adaptés à son âge.

6. **J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant :**
 - a. En étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle;
 - b. En exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui;
 - c. En évitant de répéter constamment.

7. J'améliore la persévérance et la capacité d'écoute de mon enfant :
 - a. En le soutenant dans ce qu'il fait;
 - b. En encourageant le goût de l'effort;
 - c. En lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris (ex : ranger ses jeux, finaliser son dessin);
 - d. En lui reconnaissant le droit à l'erreur.

8. Je prépare mon enfant à ses apprentissages :
 - a. En lui donnant le goût de lire et d'écrire;
 - b. En lisant et écrivant en sa présence;
 - c. En l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin;
 - d. En accordant une valeur aux livres, revues (ex. : fréquenter la bibliothèque, choisir des livres avec lui);
 - e. En lui laissant raconter une histoire, à l'aide des images d'un livre;
 - f. En lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex : panneaux de signalisation, étiquettes);
 - g. En l'amenant à comparer les objets et en utilisant les notions (plus que, grand, moyen, petit, épais, large, mince, étroit...);
 - h. En le sensibilisant au nombre, en comptant avec lui de petites quantités d'objets.

Liens utiles

– Vidéo qui présente aux parents ce qu'est l'éducation préscolaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=AnCiS2nj9ns>

– Synthèse du programme–cycle pour 4 et 5 ans

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/prescolaire/Programme-cycle-prescolaire-synthese.pdf>

– Dépliant du ministère de l'Éducation :

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/VotreEnfantEntreALaMaternelle_f.pdf

– Pour les 4 ans (volet parents) :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/prescolaire/PFEQ-prescolaire-guide-soutien-volet-parent.pdf>

– Une journée à la maternelle/Une semaine à la maternelle :

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/ecole/fiche.aspx?doc=comment-se-passe-journee-semaine-ecole-maternelle&fbclid=IwAR2YnriMozjg808D1BfWv9epMP8WjatGljch2l_jhYwBA3lyMk93Tlz5ApE#_Toc483399262



ANNEXE 1 – Calendrier scolaire 2025–2026



DOCUMENT ADOPTÉ PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 16 DÉCEMBRE 2024

Calendrier scolaire 2025-2026 Formation générale des jeunes (FGJ) PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2025					AOÛT 2025					SEPTEMBRE 2025					OCTOBRE 2025					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4					1	1	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴			1 ¹	2 ²	3 [▲]	
7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	
14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	15 ⁹	16 ⁰	17 ¹	18 ²	19 ³	13	14 ⁸	15 ⁹	16 ⁰	17 ¹	
21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸	20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	
28	29	30	31	(25	26	27	28	29	29 ⁹	30 ⁰						27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰	31 ¹
Jours de travail : 5 Jour de classe : 0					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21										
NOVEMBRE 2025					DÉCEMBRE 2025					JANVIER 2026					FÉVRIER 2026					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵	7 ⁶	1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴	5				1	2	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	
10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	▲9	10 ⁸	11 ⁹	12 ⁰	13 ¹	
17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16 ³	16 ²	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20	
24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	22	23	24	25	26	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23	23 ⁸	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ⁰	
					29	30	31			26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹	30 ²						
Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 15 Jours de classe : 14					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18					
MARS 2026					AVRIL 2026					MAI 2026					JUIN 2026					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
2	3	4	5	6			1 ⁷	2 ⁸	3					1	1 ⁵	2 ⁶	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	
9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13 ⁵	6	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	4 ⁶	5 ⁷	6 ⁸	7 ⁹	8 ⁰	8 ⁰	9 ¹	10 ²	11 ³	12 ^P	
16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ^F	11 ¹	12 ²	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	15 ⁴	16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	
23 ¹	24 ²	25 ³	26 ⁴	27 [▲]	20 ⁷	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	16	19 ⁶	20 ⁷	21 ⁸	22 ⁹	22 ⁹	23 ⁰	24	25	26	
30 ⁵	31 ⁶	27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	25 ⁰	26 ¹	27 ²	28 ³	29 ⁴	29	30								
Jours de travail : 17 Jours de classe : 16					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 20 Jours de classe P : 19 / S : 18					Jours de travail : 20 Jours de classe P : 16 / S : 17					

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 25 août 2025
- 29 juin 2026
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 17 avril 2026

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaires)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante

ANNEXE 2 – Frais scolaires

Frais scolaires 2025–2026

Résumé des coûts

Niveau	Matériel et documents reproductibles	Agenda	Cahier maison	Cahiers d'activités	Total
Précolaire 4 ans	27,74\$		5\$		32,74\$
Précolaire 5 ans	27,74\$		5\$		32,74\$
1 ^{re} année	27,74\$		10\$ (français et mathématique)	45,58\$	83,32\$
2 ^e année	27,74\$		10\$ (français et mathématique)	36,65\$	74,39\$
3 ^e année	27,74\$		5\$	37,81\$	70,55\$
4 ^e année	27,74\$		5\$	43,06\$	75,80\$
5 ^e année	27,74\$	9,30\$	5\$	60,39\$	102,43\$
6 ^e année	27,74\$	9,30\$	5\$	60,39\$	102,43\$
TSA	27,74\$		5\$		32,74\$

Tarifification aux parents

Descriptif	Tarification annuelle selon l'utilisation du service			
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Élève qui dîne à l'école (aucune différenciation pour les élèves en surplus ou en choix d'école)	343,80 \$	275,04 \$	206,28 \$	137,52 \$
L'élève inscrit au service des dîneurs moins de 5 jours par semaine doit fréquenter sur une base régulière, des journées spécifiques par semaine.				
Service de dépannage (tarif quotidien)	3,75\$			
Les élèves inscrits au service de garde n'ont pas à déboursier les frais des élèves dîneurs.				
Autre(s) sortie(s) scolaire(s) (non obligatoire(s) à l'atteinte du programme)	Frais demandés au moment de la sortie (max. 45\$)			

Service de Garde

Fréquentation régulière	9,50\$ par jour (nouveau tarif à venir en août)
Fréquentation sporadique (nouveaux tarifs à venir en août)	3,75\$/heure : maximum par période Matin : 5,50\$ Midi : 3,75 \$ Soir : 6,15\$ Maximum 11,75\$/jour

Les seuls modes de paiement acceptés sont : Paiement Interac et par institution bancaire

ANNEXE 3 – Liste des effets scolaires

Liste des effets scolaires 2025-2026 (voir verso)

Articles	Quantité requise par niveau							
	4 ans	5 ans	1e	2e	3e	4e	5e	6e
Cahiers interlinés 18,1 cm x 23,2 cm, avec pointillés			1	4				
Cahiers de projet ½ uni - ½ interligne avec pointillés, bleu			2	1				
Cahier interliné 8,5" X 11", trottoirs avec pointillés					3			
Cahier interliné 8,5" X 11", trottoirs sans pointillés						5		
Cahiers grandes lignes à 3 trous (sans spirale)						1	4	5
Cahier spirale, 80 pages							1	1
Cahier quadrillé carrés métriques de 1 cm ² , avec spirales, 80 pages, 26,6 cm x 20,3 cm					1	1	1	1
Cahier à colorier au choix de votre enfant avec un minimum de 50 pages	1		1					
Paquet de papier construction de couleur variée 8,5" X 11" (paquet de 50 feuilles)		1					1	
Paquet de 100 feuilles mobiles lignées à l'encre							1	
Carnet à croquis 23 cm x 30 cm		1				1	1	1
Album de coupures 35,6 cm x 27,9 cm, 20 pages	1							
Cartable à gros anneaux avec pochette transparente sur le dessus (2 pouces)	1							
Cartable rigide à anneaux (1 ½ pouce)		1		1	1	1	2	1
Cartable rigide à anneau (1 pouce)			2		1	1	1	
Reliures de style « Duo-Tang » en plastique			2			1		5
Reliures de style « Duo-Tang » cartonnés de couleurs variées		1 vert 1 jaune 1 rouge 1 bleu	1 vert 1 jaune 1 rouge 1 bleu	2 rouges 1 vert 1 noir 1 jaune 1 orange 1 bleu	8 Peu importe la couleur	1 vert 2 rouges 2 orange 1 jaune 1 bleu	3 Peu importe la couleur	
Paquet de 10 pochettes protectrices transparentes (8,5" X 11") à insérer dans le cartable	2	1	3			1	1	2
Paquets de séparateurs en carton rigide pour cartable (paquets de 5)			1			1	1	1
Paquets de séparateurs en carton rigide pour cartable (paquets de 8)							2	
Enveloppe transparente en plastique avec fermoir (avec 3 trous)			1					
Reliure de style « Duo-tang » à deux pochettes en plastique	3	1		1			1	1

Articles	Quantité requise par niveau							
	4 ans	5 ans	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Étui à crayons en tissu (pas de boîte en plastique)			2	2	2	2	2	2
Étui à crayons en tissu à deux compartiments (pas de boîte en plastique)		1						
Boîte à crayons en plastique, 20,5 cm x 9,7 cm x 3,6 cm	1							
Crayons à mine HB No.2 (identifiés et taillés)	1	3	24	24	24	24	12	24
Stylo bleu				1	1	1	3	2 (peu importe la couleur)
Stylo rouge					1	1		
Surligneurs			2	1 rose 1 jaune	1 bleu 1 jaune 1 rose 1 vert	1 bleu 1 rose 1 vert 1 jaune	1 bleu 1 jaune 1 rose 1 vert	1 bleu 1 jaune 1 rose 1 vert
Ensemble de 16 gros crayons de cire	1							
Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (taillés et identifiés)	1	1	1	1	1	1	1	1
Boîte de 16 crayons feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)	1	1	1	1	1	1	1	1 (ou pointes fines)
Marqueur effaçable à sec à pointe fine (identifié) couleurs différentes	2 noirs	2	3	3	1	2	3	2
Marqueur permanent noir à pointe fine de style « Sharpie » (identifié)		1	1	1		1	1	1
Marqueur permanent noir à pointe ultrafine de style « Sharpie » (identifié)							1	1
Taille-crayons avec réservoir vissé (identifié)		1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer <u>blanche</u> (identifiée)		1	2	2	2	2	2	2
Bâtons de colle blanche 40g (identifié)	2	3	2	2	2	2	1	1
Paire de ciseaux à bouts arrondis (identifié) * ciseaux pour gaucher, au besoin		1						
Paire de ciseaux pointus (identifié) * ciseaux pour gaucher, au besoin			1	1	1	1	1	1
Règle 30 centimètres transparente avec le 0 visible (en plastique rigide)				1	1	1	1	1
Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise	1	1						
Serviette de plage pour la sieste	1	1						
Sac d'école assez grand pour le cartable (Pas de valise à roulettes)	1	1	1	1	1	1	1	1
Sac de plastique refermable (grand format)	4	1	1	1	1	1		
Sac de vêtements de rechange - (sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes) identifiés	1	1	1	1				

Articles	Quantité requise par niveau							
	4 ans	5 ans	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Paire d'espadrilles à semelles anti-marches (Pour la classe, servira aussi en éducation physique)	1	1	1	1	1	1	1	1
Casque d'écoute pour l'informatique <u>dans un grand sac de plastique identifié avec fermeture</u> *	1		1	1	1	1	1	1
<i>* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois, pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent *, s'il le désire, peut acheter cet article pour son enfant.</i>								

MUSIQUE	4 ans	5 ans	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Reliures de style «Duo-Tang» cartonné			1	1	1	1	1	1
Flûte à bec soprano, doigté baroque*				1	1	1	1	

** Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois, pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent *, s'il le désire, peut acheter cet article pour son enfant.*

ANGLAIS	4 ans	5 ans	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Cartable rigide à anneaux (1 pouce) de couleur bleu			1	1	1	1	1	1
ÉDUCATION PHYSIQUE	4 ans	5 ans	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Pantalon court de sport de longueur adéquate					1	1	1	1
Chandail à manche courte (pas de camisole)					1	1	1	1
Sac en tissu identifié					1	1	1	1

- Les élèves du préscolaire, de la 1^{re} et de la 2^e année ne se changent pas à l'école. Des vêtements confortables incluant des espadrilles de sport d'intérieur sont recommandés lorsque ceux-ci ont un cours d'éducation physique dans la journée.
- Tous les élèves à partir de la 3^e année doivent apporter, dans un sac, un costume d'éducation physique autre que les vêtements qu'ils portent cette journée-là.
- Pour les élèves de 5^e et 6^e année, il est recommandé que votre enfant ait en sa possession un déodorant.
- Tous les niveaux : élastique à cheveux (si cheveux longs)
- Tous les niveaux : espadrilles de sport d'intérieur (course ou multisport)

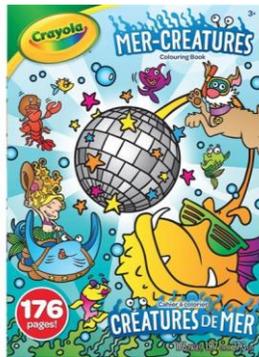
* Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale.

** Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.

*** Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.

**** Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.

ANNEXE 4 – Images des effets scolaires



Cahier à colorier au choix de votre enfant avec un minimum de 50 pages (image à titre d'exemple)

Matériel scolaire pour les 4 ans



Album de coupures de style Hilroy
35,6 cm x 27,9 cm, 20 pages



Reliure de style « Duo-tang » à deux pochettes en plastique



Paquet de 10 pochettes protectrices transparentes (8,5 x 11) à insérer dans le cartable



Cartable à gros anneaux avec pochette transparente sur le dessus (2 pouces)



Boîte à crayons en plastique
20,5 cm x 9,7 cm x 3,6 cm



Boîte de 16 crayons–feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)



Boîte de 16 **gros** crayons de cire (identifiés)



Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (taillés et identifiés)



Crayons à mine HB No.2 (identifié et taillé)



Marqueurs effaçables **noirs** à sec à pointe fine (identifié)



Bâtons de colle blanche 40g (identifié)



Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise



Serviette de plage pour la sieste



Sac de plastique refermable (grand format)



Sac d'école



Sac de vêtements de rechange (style « Ziploc »)
(sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes)
identifiés



Paire d'espadrilles à semelles anti-marques
(Pour la classe, servira aussi en éducation
physique)



Casque d'écoute pour l'informatique dans un grand sac de plastique identifié avec fermeture *

Voici la liste d'effets scolaires à vous procurer. Nous vous demandons d'apporter tous ces **effets identifiés au nom de votre enfant lors de la rencontre du 28 août.**

- * Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale
- ** Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.
- *** Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.
- **** Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.

ANNEXE 5 – Images des effets scolaires

Matériel scolaire pour les 5 ans



Papier construction de couleur variée
8,5" X 11" (paquet de 50 feuilles)



Carnet à croquis 23 cm x30 cm



Reliures de style Duo-Tang
cartonnées
(1 vert, 1 rouge, 1 jaune et 1 bleue)



Cartable rigide à anneau (1 ½ pouce)



Reliure de style « Duo-tang » à deux
pochettes en plastique



Paquet de 10 pochettes protectrices
transparentes (8,5 x 11) à insérer dans le
cartable



Étui à crayons en tissu à deux compartiments
(pas de boîte en plastique)



Crayons à mine HB No.2
(identifiés et taillés)



Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (taillés et identifiés)



Marqueur effaçable à sec à pointe fine (identifié) couleurs différentes



Boîte de 16 crayons-feutres lavables à l'eau, à grosses pointes (identifiés)



Marqueur permanent noir à pointe fine de style Sharpie (identifié)



Taille-crayons avec réservoir vissé (identifié)



Gomme à effacer blanche (identifiée)



Bâtons de colle blanche 40g (identifié)



Paire de ciseaux à bouts arrondis (identifié)
* ciseaux pour gaucher, au besoin



Couvre-tout à manches longues ou vieille chemise



Sac de plastique refermable (grand format)



Serviette de plage pour la sieste



Sac de vêtements de rechange (style « Ziploc »)
(sous-vêtements, pantalon, chandail, chaussettes)
identifiés



Paire d'espadrilles à semelles anti-marques
(Pour la classe, servira aussi en éducation
physique)



Sac d'école

Voici la liste d'effets scolaires à vous procurer. Nous vous demandons d'apporter tous ces **effets identifiés au nom de votre enfant lors de la rencontre du 28 août.**

- * Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale
- ** Nous vous remercions de bien identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.
- *** Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà.
- **** Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève.